

BUDGET

DU

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

POUR L'EXERCICE 1866.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget du Département des Affaires Étrangères pour l'exercice 1866, s'élève à fr.	3,188,592 »
Les crédits votés pour 1865 montaient à	3,170,792 50
	<hr/>
DIFFÉRENCE EN PLUS POUR 1866. . . . fr.	17,599 50
	<hr/>

CHAPITRE VII.

ARTICLE 33.

Conformément au vœu exprimé par la Législature, lors de la discussion du Budget de 1865, l'allocation destinée à encourager la pêche maritime a été réduite de 10,000 francs.

CHAPITRE VIII. — MARINE.

ART. 43.

Depuis l'organisation du service de jour des malles-postes entre Ostende et Douvres, la reprise de la partie du service de nuit, effectuée jusqu'alors par l'Angleterre et l'établissement d'un remorqueur à Ostende, l'expérience a démontré la nécessité de modifier le crédit réclamé pour le matériel des bateaux à vapeur.

Les voyages plus fréquents des *steamers* rendent naturellement plus prompte l'usure des coques et des machines.

Les travaux à effectuer aux machines et à la coque des *steamers* ainsi que la dépense pour construction de chaudières se reproduiront à peu près tous les ans.

Enfin, il faut aussi tenir compte des dépenses auxquelles donnent lieu les avaries qui sont inévitables dans un service aussi actif, et qui doivent être immédiatement réparées, sous peine d'interruption dans le transport des lettres et des voyageurs.

Une somme de cent mille francs figurait au Budget de 1865 pour la construction et l'armement d'un feu flottant de rechange, et une somme de quarante mille francs pour la construction de chaudières tubulaires pour les paquebots. Ces deux sommes sont portées comme dépenses ordinaires dans les développements du

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Budget sous la rubrique. « Entretien des paquebots et renouvellement des chaudières, avaries et accidents. »

L'allocation ainsi affectée aux dépenses ordinaires d'entretien et de renouvellement suffira à sa destination, et peut-être même laissera un excédant, ce qui dépendra des événements de mer en 1866.

Quant à la construction d'un feu de rechange, on se réserve d'en comprendre, s'il y a lieu, la dépense dans le crédit extraordinaire qui sera demandé pour organiser l'éclairage de l'Escaut.

Le matériel du pilotage doit être augmenté de la somme de 28,900 francs pour nouvelles chaudières et réparations au remorqueur d'Ostende.

Cette dépense temporaire constitue seule une augmentation au Budget de 1866, augmentation qui se réduit à 27,600 francs par suite de la suppression du crédit extraordinaire de 1500 francs alloué en 1865, pour construction d'un canot de sauvetage à Nieuport.

PROJET DE LOI.

Léopold,**ROI DES BELGES,***A tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Notre Ministre des Affaires Étrangères et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE PREMIER.

Le Budget du Ministère des Affaires Étrangères est fixé, pour l'exercice 1866, à la somme de *trois millions cent quatre-vingt-huit mille trois cent quatre-vingt-douze francs* (3,188,592 francs), conformément au tableau ci-annexé.

ART. 2.

Les fonds qui, à la clôture de l'exercice 1865, resteront disponibles sur les articles 22, 26 et 27, ainsi que sur les sommes reportées des exercices antérieurs, pour être employées à titre d'encouragement de la navigation entre la Belgique et les ports étrangers, pourront être transférés au Budget de 1866.

Donné à Laeken, le 28 février 1865.

LÉOPOLD.**PAR LE ROI :***Le Ministre des Affaires Étrangères,***CH. ROGIER.***Le Ministre des Finances,***FRÈRE-ORBAN.**

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

POUR L'EXERCICE 1866.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1866.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
CHAPITRE I^{er}.				
ADMINISTRATION CENTRALE.				
1	Traitement du Ministre.	21,000	"	
2	— du personnel des bureaux	145,700	"	
5	Matériel.	57,600	"	214,500
4	Achat de décorations de l'ordre de Léopold, sans que l'on puisse augmenter ce chiffre par des imputations sur d'autres articles.	10,000	"	
CHAPITRE II.				
LÉGATIONS.				
<i>Traitements des chefs de mission, des conseillers ou secrétaires, et frais de chancellerie.</i>				
5	Autriche	51,500	"	
6	Confédération germanique.	58,500	"	
7	France.	58,000	"	
8	Grande-Bretagne.	71,000	"	
9	Italie.	58,500	"	
10	Mexique	42,000	"	
11	Pays-Bas	46,500	"	
12	Prusse	46,500	"	
15	Russie	71,000	"	655,470
14	Brésil	22,000	"	
15	Danemark, Suède et Norwége, etc.	20,000	"	
16	Espagne	22,000	"	
17	États-Unis	22,000	"	
18	Portugal	20,000	"	
19	Turquie.	45,970	"	
20	Indemnités à quelques secrétaires et attachés de légation.	20,000	"	
A REBOUTER. fr.		869,770	"	869,770

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1866.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. fr.	869,770 "	o	869,770 "
	CHAPITRE III.			
	CONSULATS.			
21	Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués	161,250 "	"	161,250 "
	CHAPITRE IV.			
	FRAIS DE VOYAGE.			
22	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'administration centrale, frais de courriers, estafettes, courses diverses . . .	70,500 "	"	70,500 "
	CHAPITRE V.			
	DÉPENSES DIVERSES RELATIVES AUX LÉGATIONS ET AUX CONSULATS.			
23	Perception des droits de chancellerie et bureau de la librairie à Paris.	6,240 "	"	
24		Frais divers.	560 "	
25	Indemnités pour un drogman et autres employés dans des résidences en Orient	8,050 "	"	97,750 "
26	Frais de correspondance de l'administration centrale avec les agences, ainsi que des agences entre elles; secours provisoires à des Belges indigents; achat et entretien de pavillons, écussons, timbres, cachets; achat de publications nationales et étrangères; achat, copie et traduction de documents; abonnement aux journaux et écrits périodiques étrangers; frais extraordinaires et accidentels	85,120 "	"	
	CHAPITRE VI.			
	MISSIONS EXTRAORDINAIRES, TRAITEMENTS D'INACTIVITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.			
27	Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues non libellées au Budget	47,000 "	"	47,000 "
	A REPORTER. fr.	1,246,270 "	"	1,246,270 "

POUR L'EXERCICE 1866.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1866.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. fr.	1,246,270	"	1,246,270
	CHAPITRE VII.			
	COMMERCE, NAVIGATION, PÊCHE.			
28	Chambres de commerce	15,500	"	
29	Frais divers et encouragements au commerce	48,000	"	
50	Encouragements de la navigation à vapeur entre les ports belges et les ports étrangers (<i>pour mémoire. Voir l'article 2 de la loi</i>)	"	"	
51	Services de navigation à vapeur entre Anvers et les ports étrangers : remboursement des droits de pilotage, de phares et fanaux. (<i>Credit non limitatif</i>)	8,000	"	151,745
52	Pêche maritime. { Personnel	7,895	"	
55		Subsides aux caisses de prévoyance des pêcheurs; encouragements à la pêche maritime et à l'éducation pratique des marins	54,550	"
	CHAPITRE VIII.			
	MARINE.			
	<i>Paquebots à vapeur. — Services spéciaux. — Constructions et réparations maritimes.</i>			
34	Personnel actif et sédentaire, en disponibilité aux $\frac{2}{3}$ de solde, en non-activité et non remplacé.	559,006	"	
	<i>Bateaux à vapeur entre Anvers et la Tête-de-Flandre.</i>			
35	Personnel	26,447	"	
	<i>Pilotage, phares et fanaux, feu flottant et service de remorque.</i>			
36	Personnel { Traitement	255,519	"	
37		Remises aux pilotes et aux receveurs du pilotage et des droits de fanal. (<i>Credit non limitatif</i>).	258,000	"
58	Remboursement de droits à l'administration néerlandaise, aux termes de l'art. 50 du règlement du 20 mai 1845; restitution de droits; pertes, par suite des fluctuations du change sur les sommes à payer à Flessingue. (<i>Credit non limitatif</i>).	15,500	"	
	A REPORTER. fr.	2,270,487	"	1,578,015

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR 1866.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1866.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. fr.	2,270,487 .	.	1,573,013 .
	<i>Sauvetage.</i>			
59	Personnel	15,420 .	.	
	<i>Police maritime.</i>			
40	Personnel {	Traitement	54,694 .	.
41		Primes et remises. (<i>Crédit non limitatif</i>)	4,000 .	.
	<i>Écoles de navigation.</i>			1,806,077 .
42	Personnel	19,580 .	.	
	<i>Dépenses relatives aux divers services de la marine.</i>			
45	Dépenses diverses	751,211 .	108,900 .	
	CHAPITRE IX.			
	<i>Pensions et secours.</i>			
44	Premier terme des pensions à accorder éventuellement	2,500 .	.	
45	Secours à des fonctionnaires, employés et marins, à leurs veuves ou enfants, qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse	2,000 .	.	4,500 .
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. fr.	5,079,492 .	108,900 .	3,188,392 .

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 28 février 1865.

PAR LE ROI :

LÉOPOLD.

Le Ministre des Affaires Étrangères,

Ch. ROGIER.

Le Ministre des Finances,

FRÈRE-ORBAN.

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

pour l'exercice 1866.



DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA les dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE 1^{er}.		
ADMINISTRATION CENTRALE.		
1	>	Traitement du Ministre.
2	>	<i>Personnel des bureaux.</i> — Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service
	a.	Fournitures de bureau, impressions, achat de livres et de cartes édités dans le pays, reliures, ports et affranchissements concernant la correspondance à l'intérieur, abonnements aux journaux belges et autres menus frais 11,600
3	b.	Éclairage et chauffage 5,500
	c.	Entretien des locaux du Ministère, achat et entretien de meubles, etc. 7,500
	d.	Fonds secrets. 13,000
4	>	Achat de décorations de l'ordre de Léopold, sans que l'on puisse augmenter ce chiffre par des imputations sur d'autres articles
TOTAL DU CHAPITRE 1 ^{er} fr.		
CHAPITRE II.		
LÉGATIONS.		
<i>Traitements des chefs de mission, des conseillers ou secrétaires, et frais de chancellerie.</i>		
5	>	AUTRICHE { Traitement d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire. 41,000 — d'un secrétaire 8,500 Frais de chancellerie 2,000
6	>	CONFÉDÉRATION GER- MANIQUE { Traitement d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire. 30,000 — d'un secrétaire 6,500 Frais de chancellerie 2,000
7	>	FRANCE { Traitement d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire. 45,000 — d'un conseiller. 11,000 Frais de chancellerie 2,000
A REPORTER. fr.		

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR L'EXERCICE 1866.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1866.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1865.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
21,000	»	21,000	21,000	»	»	
143,700	»	143,700	143,700	»	»	
37,600	»	37,600	37,600	»	»	
40,000	»	40,000	40,000	»	»	
214,500	»	214,500	214,500	»	»	
51,500	»	51,500	51,500	»	»	
58,500	»	58,500	58,500	»	»	
58,000	»	58,000	58,000	»	»	
148,000	»	148,000	148,000	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. fr.
CHAPITRE II (SUITE).			
8	GRANDE-BRETAGNE.	Traitement d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.	58,000
		— d'un conseiller	11,000
		Frais de chancellerie	2,000
9	ITALIE	TURIN. — Traitement d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire	28,000
		Traitement d'un secrétaire	6,500
		Frais de chancellerie	2,000
		ROME. — Traitement d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire	22,000
10	MEXIQUE	Traitement d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.	40,000
		Frais de chancellerie	2,000
11	PAYS-BAS	Traitement d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.	58,000
		— d'un secrétaire	6,500
		Frais de chancellerie	2,000
12	PRUSSE.	Traitement d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.	58,000
		— d'un secrétaire	6,500
		Frais de chancellerie	2,000
13	RUSSIE.	Traitement d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.	58,000
		— d'un conseiller	11,000
		Frais de chancellerie	2,000
14	BRESIL. — Traitement d'un Ministre résident		
15	DANEMARK, SUÈDE ET NORVÈGE, etc. — Traitement d'un Ministre résident		
16	ESPAGNE. Traitement d'un Ministre résident		
17	ÉTATS-UNIS. — Traitement d'un Ministre résident.		
18	PORTUGAL. — Traitement d'un Ministre résident		
		Traitement d'un Ministre résident	22,000
		— d'un consul général chancelier	9,000
19	TURQUIE	— d'un premier drogman	8,000
		— d'un second drogman	3,000
		— de deux <i>khavass</i> et d'un <i>capou-oglan</i>	1,970
		Frais de chancellerie	2,000
20	Indemnités à quelques secrétaires et attachés de légation		
TOTAL DU CHAPITRE II. fr.			

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR L'EXERCICE 1866.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1866.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1865	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
148,000	»	148,000	148,000	»	»	
71,000	»	71,000	71,000	»	»	
58,500	»	58,500	58,500	»	»	
42,000	»	42,000	42,000	»	»	
46,500	»	46,500	46,500	»	»	
46,500	»	46,500	46,500	»	»	
71,000	»	71,000	71,000	»	»	
22,000	»	22,000	22,000	»	»	
20,000	»	20,000	20,000	»	»	
22,000	»	22,000	22,000	»	»	
22,000	»	22,000	22,000	»	»	
20,000	»	20,000	20,000	»	»	
45,970	»	45,970	45,970	»	»	
20,000	»	20,000	20,000	»	»	
655,470	»	655,470	655,470	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE III.		
CONSULATS.		
21	»	Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués
		TOTAL DU CHAPITRE III. fr.
CHAPITRE IV.		
FRAIS DE VOYAGE.		
22	»	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'administration centrale, frais de courriers, estafettes, courses diverses
		TOTAL DU CHAPITRE IV. fr.
CHAPITRE V.		
DÉPENSES DIVERSES RELATIVES AUX LÉGATIONS ET AUX CONSULATS.		
23	»	Perception des droits de chancellerie et bureau de la librairie à Paris.
24	»	
		Personnel
		Frais divers
25	»	Indemnités pour un drogman et autres employés dans des résidences en Orient
26	»	Frais de correspondance de l'administration centrale avec les agences, ainsi que des agences entre elles; secours provisoires à des Belges indigents; achat et entretien de pavillons, écussons, timbres, cachets; achat de publications nationales et étrangères; achat, copie et traduction de documents; abonnement aux journaux et écrits périodiques étrangers; frais extraordinaires et accidentels
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR L'EXERCICE 1866.

CRÉDIT DEMANDE POUR L'EXERCICE 1866.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1865.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
a) 161,250	»	161,250	161,250	»	»	a) Athènes. fr. 8,000 Australie 18,000 Buenos-Ayres. 25,000 Cap de Bonne-Espérance 18,000 Chine 50,000 Inde-Anglaise. 18,000 Smyrne. 15,000 Tanger 15,000 Cologne. 5,000 Guatemala. 2,000 Leipzig. 800 Londres. 2,000 Rio de Janeiro 2,000 Santo-Thomas. 1,250 Trebizonde. 2,000 Tunis 1,200 Fr. 161,250
161,250	»	161,250	161,250	»	»	
70,500	»	70,500	70,500	»	»	
70,500	»	70,500	70,500	»	»	
6,240	»	6,240	6,240	»	»	
560	»	560	560	»	»	
b) 8,050	»	8,050	8,050	»	»	b) Alexandrie. — 1 drogman . fr. 1,000 — 1 khavass 780 Andrinople. — 1 id. 500 Boyrouth. — 1 id. 500 Bucharest. — 1 id. 4,000 Salonique. — 1 id. 500 Smyrne. — 1 id. 800 Tanger. — 1 id. 760 Trebizonde. — 1 id. 500 Tripoli. — 1 id. 450 Varna. — 1 id. 500 Athènes. — 1 pharros 240 Disponible 500
83,120	»	83,120	83,120	»	»	
97,750	»	97,750	97,750	»	»	Fr. 8,050

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NOMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE VI.		
MISSIONS EXTRAORDINAIRES, TRAITEMENTS D'INACTIVITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.		
27	•	Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues non libellées au Budget.
TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.		
CHAPITRE VII.		
COMMERCE. — NAVIGATION. — PÊCHE.		
28	•	Chambres de commerce.
29	•	Frais divers et encouragements au commerce, achat d'échantillons et de documents commerciaux
30	•	Encouragements de la navigation à vapeur entre les ports belges et les ports étrangers (<i>pour mémoire. — Voir art. 2 de la loi</i>).
31	•	Services de navigation à vapeur entre Anvers et les ports étrangers, remboursement des droits de pilotage, de phares et fanaux (<i>crédit non limitatif</i>)
32		Indemnités des commissions spéciales de la surveillance et des experts de la pêche
33	•	Pêche maritime
		Subsides aux caisses de prévoyance des pêcheurs; encouragements à la pêche maritime et à l'éducation pratique des marins
TOTAL DU CHAPITRE VII. fr.		

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR L'EXERCICE 1866.

CRÉDIT DEMANDE POUR L'EXERCICE 1866.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1865.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
47,000	»	47,000	47,000	»	»	
47,000	»	47,000	47,000	»	»	
15,300	»	15,300	15,300	»	»	
48,000	»	48,000	48,000	»	»	
»	»	»	»	»	»	
8,000	»	8,000	8,000	»	»	
7,895	»	7,895	7,895	»	»	
54,550	»	54,550	64,550	»	10,000	
131,745	»	131,745	141,745	»	10,000	

DEVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE VIII.		
MARINE.		
<i>Paquebots à vapeur. — Services spéciaux. — Constructions et réparations maritimes.</i>		
54	»	Personnel des paquebots à vapeur entre Ostende et Douvres fr. 258,510 »
	»	— des services spéciaux 27,480 »
	»	— des constructions et réparations maritimes 50,502 »
	»	— en disponibilité aux 2/3 de solde, en inactivité et non-replacé 22,714 »
		<u>Fr. 339,006 »</u>
<i>Bateaux à vapeur entre Anvers et la Tête-de-Flandre.</i>		
55	»	Personnel
<i>Pilotage, phares et fanaux, feu flottant et service de remorque.</i>		
56	»	Personnel. { Traitement
57		{ Remises aux pilotes et aux receveurs du pilotage et des droits de fanal (crédit non limitatif)
58	»	Remboursement de droits à l'administration néerlandaise, aux termes de l'article 50 du règlement du 20 mai 1845 10,000
	»	Restitution de droits 500
	»	Perte, par suite des fluctuations du change, sur les sommes à payer à Flessingue 5,000
		<u>(Crédit non limitatif). 15,500</u>
<i>Sauvetage.</i>		
59	»	Personnel. { Traitement 12,520
		{ Vacances pour présence aux exercices prescrits par les règlements, et indemnités pour secours porté aux navires en détresse. 3,100
<i>Police maritime.</i>		
40	»	Personnel. { Traitement
41		{ Primes d'arrestation aux agents; remises aux receveurs sur le montant des droits perçus; indemnités pour la surveillance de l'embarquement des émigrants; indemnités aux agents et aux canotiers pour le transport et l'emmagasinage des poudres. (Crédit non limitatif)
		A REPORTER fr.

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR L'EXERCICE 1866.

CRÉDIT DEMANDE POUR L'EXERCICE 1866.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1865.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
559,006	»	559,006	559,006 50	»	»	50
26,447	»	26,447	26,447 »	»	»	
253,519	»	253,519	253,519 »	»	»	
258,000	»	258,000	258,000 »	»	»	
15,500	»	15,500	15,500 »	»	»	
15,420	»	15,420	15,420 »	»	»	
54,694	»	54,694	54,694 »	»	»	
4,000	»	4,000	4,000 »	»	»	
946,586	»	946,586	946,586 50	»	»	50

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES	
			ordinares.	extraordin
			REPORT. fr.	
		CHAPITRE VIII (SUITE).		
		<i>Écoles de navigation.</i>		
42	»	Personnel		
		<i>Dépenses relatives aux divers services de la marine.</i>		
		<i>Paquebots à vapeur entre Ostende et Douvres.</i>		
	»	Entretien et renouvellement des paquebots, avaries et accidents	278,000	»
	»	Houille, huile, graisse, etc., pour 1552 traversées	500,260	»
	»	Voyages en dehors du service régulier	2,500	»
	»	Frais d'agence.	6,000	»
	»	Masse d'habillement des courriers	1,000	»
		<i>Bateaux à vapeur entre Anvers et la Tête-de-Flandre.</i>		
	»	Entretien des bateaux	9,000	»
	»	Houille, huile, graisse, etc.	15,000	»
		<i>Pilotage, phares et fanaux, feu flottant et service de remorque.</i>		
43	»	Entretien des bateaux, des bouées, du fanal de Wielingen et du feu du Hinder.	57,000	»
	»	Houille, huile, graisse, etc., pour le bateau à vapeur à hélice et pour le remorqueur.	8,000	»
	»	Achat de bouées et accessoires.	4,000	»
	»	Loyer d'une maison à Flessingue.	1,500	»
	»	Entretien de deux maisons du pilotage et d'un poste de signal	1,500	»
	»	Feu et lumière pour les bureaux, les corps de garde et les bateaux	5,000	»
	»	Éclairage des fanaux sur la côte de Flandre, du fanal de Wielingen et du feu du Hinder	15,971	»
	»	Nourriture des pilotes en service extraordinaire sur l'Escaut	5,000	»
	»	Construction et armement d'une goélette en fer	»	80,000
	»	Dernière partie de la construction et de l'armement d'un feu flottant dans la mer du Nord.	»	»
	»	Réparations au remorqueur de la station d'Ostende, renouvellement des chaudières	»	28,900
		A REPORTER. fr.	705,731	108,900

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR L'EXERCICE 1866.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1866.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1865.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
946,586	»	946,586	946,586 50	»	» 50	
19,380	»	19,380	19,380 »	»	»	
965,966	»	965,966	965,966 50	»	» 50	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																							
		REPORT. fr.																							
		CHAPITRE VIII (SUITE).																							
		REPORT fr.	<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th colspan="2" style="text-align: center;">CHARGES</th> </tr> <tr> <th style="text-align: center;">ordinares.</th> <th style="text-align: center;">extraordin.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: right;">703,751</td> <td style="text-align: right;">108,900</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">2,200</td> <td style="text-align: center;">»</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">»</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">4,900</td> <td style="text-align: center;">»</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">8,080</td> <td style="text-align: center;">»</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">3,800</td> <td style="text-align: center;">»</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">5,500</td> <td style="text-align: center;">»</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">3,000</td> <td style="text-align: center;">»</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">731,211</td> <td style="text-align: right;">108,900</td> </tr> </tbody> </table>	CHARGES		ordinares.	extraordin.	703,751	108,900	2,200	»	»	»	4,900	»	8,080	»	3,800	»	5,500	»	3,000	»	731,211	108,900
CHARGES																									
ordinares.	extraordin.																								
703,751	108,900																								
2,200	»																								
»	»																								
4,900	»																								
8,080	»																								
3,800	»																								
5,500	»																								
3,000	»																								
731,211	108,900																								
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. fr.																							
		CHAPITRE IX.																							
		<i>Pensions et secours.</i>																							
44	»	Premier terme des pensions à accorder éventuellement																							
45	»	Secours à des fonctionnaires, employés et marins, à leurs veuves ou enfants, qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse																							
		TOTAL DU CHAPITRE IX. fr.																							

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR L'EXERCICE 1866.

CRÉDIT DEMANDE POUR L'EXERCICE 1866.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1865.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES Ordinaires et per- manents.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
965,966	»	965,966	965,966 50	»	» 50	
731,214	408,900	840,114	812,511 »	27,600	»	
1,697,177	108,900	1,806,077	1,778,477 50	27,600	» 50	
AUGMENTATION . . . fr.				27,599 50		
2,300	»	2,300	2,300	»	»	
2,000	»	2,000	2,000	»	»	
4,300	»	4,300	4,300	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉROS des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
Chapitres.	Pages.	
<i>Récapitulation.</i>		
I.	128	Administration centrale.
II.	<i>ib.</i>	Légations. — Traitements des chefs de mission, des conseillers ou secrétaires, et frais de chancellerie
III.	132	Consulats. — Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués.
IV.	<i>ib.</i>	Frais de voyage
V.	<i>ib.</i>	Dépenses diverses relatives aux légations et aux consulats
VI.	134	Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues.
VII.	<i>ib.</i>	Commerce, navigation, pêche
VIII.	136	Marine
IX.	140	Pensions et secours
		TOTAUX. fr.

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR L'EXERCICE 1866.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1866.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1865.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
214,300 »	»	214,300 »	214,300 »	»	»	
655,470 »	»	655,470 »	655,470 »	»	»	
161,250 »	»	161,250 »	161,250 »	»	»	
70,500 »	»	70,500 »	70,500 »	»	»	
97,750 »	»	97,750 »	97,750 »	»	»	
47,000 »	»	47,000 »	47,000 »	»	»	
151,745 »	»	151,745 »	141,745 »	»	10,000 »	
1,697,177 »	108,900 »	1,806,077 »	1,778,477 50	27,599 50	»	
4,300 »	»	4,300 »	4,300 »	»	»	
3,079,492 »	108,900 »	3,188,392 »	3,170,792 50	27,599 50	10,000 »	
AUGMENTATION. . . . fr.				17,599 50		

ANNEXE
AU BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
POUR L'EXERCICE 1866.

Liste nominative et détaillée des fonctionnaires et employés admis à la pension du 1^{er} janvier au 31 décembre 1864, et des extinctions constatées pendant la même période, publiée en exécution de l'article 4 de la loi du 17 février 1849.

1^o PENSIONS CONFÉRÉES.

N ^o d'inscription.	NOMS des PENSIONNAIRES.	QUALITÉ.	PENSION ANNUELLE.	DATE de L'ARRÊTÉ.	DATE DE L'ENTRÉE en jouissance.	Observations.
104	Vandenbroucke, E.	Portier	551	25 février 1864.	1 ^{er} janvier 1864.	
105	Anthonis, J.-G.	Commissaire de ma- rine de 2 ^{me} classe	1,700	Id.	Id.	
109	Rogier, F.	Envoyé extraordin. et Ministre plénipot.	5,000	29 id. 1864.	1 ^{er} février 1864.	
106	Klaassen, H.	Matelot du pilotage .	568	12 août 1864.	Id.	
107	Demeyne, J.-J.	Patron pilote de 1 ^{re} cl.	1,121	Id.	Id.	
108	Halie, G.-A.-M.	Pilote de 1 ^{re} classe .	1,112	Id.	Id.	
109	Block, J.-A.-A.	Id.	768	Id.	1 ^{er} août 1864.	
110	Bogaert, F.-A.	Rameur du sauvetage.	77	Id.	1 ^{er} juillet 1864.	
111	Nassel, Ch.-J.	Id.	77	Id.	Id.	
112	Lauwers, J.-B.	Matelot de 1 ^{re} classe .	250	Id.	1 ^{er} juin 1864.	
115	Bonnel, J.-F.	Signaleur des marées.	595	26 sept. 1864.	1 ^{er} août 1864.	
TOTAL . . . fr.			11,417			

2^o PENSIONS ÉTEINTES.

				DATE de l'extinction.	
56	Meert, P.-J.	Matelot de 1 ^{re} classe .	250	24 avril 1845.	8 déc. 1865. décédé le 7 déc 1865.
17	Witlox, F.-X.	Courier du Gouvern ^t .	752	2 mai 1861.	1 ^{er} mai 1864. Id. 16 avril 1864.
TOTAL . . . fr.			982		

SITUATION.

Lors de la présentation du Budget de 1865, le Département des Affaires Étrangères comptait 60 pensions, s'élevant à fr.	84,412 °
Depuis cette époque, 11 pensions ont été conférées; elles s'élèvent à	11,417 °
	ENSEMBLE . . . fr. 95,829 °
Deux pensions se sont éteintes; elles montent à	982 °
	Reste donc à servir 60 pensions, s'élevant à fr. 94,847 °